

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023





Emmanuel LEGAY
Président du
Pays de l'Isle en Périgord

Chers collègues, chers partenaires,

2023 fut à nouveau une année particulièrement riche pour le syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord... c'est donc avec enthousiasme que je partage avec vous notre rapport d'activité annuel.

Il témoigne de notre volonté commune pour faire du " Pays " un levier utile et efficace d'un développement équilibré du territoire. L'action que nous portons est ainsi déterminante pour préserver les singularités de chacun de ses bassins de vie et développer de nouvelles synergies.

La recherche d'une harmonie entre les composantes urbaines et rurales du territoire forge à ce titre ma détermination ; à ce titre, l'année 2023 est l'Année du Schéma de Cohérence Territoriale, approuvé par le Comité Syndical au terme d'une enquête publique qui ponctue favorablement cette longue démarche engagée dès 2016. L'année 2023 a également été propice au renouvellement des politiques contractuelles de développement territorial : le Groupe d'Action Locale des Fonds Européens 2021-2027 a été installé, permettant la sélection des premiers projets de façon efficace. De la même façon, le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique et le Contrat régional de Développement et de Transitions sont à présent parfaitement opérationnels : ils ont facilité en 2023 la réalisation et le suivi de multiples projets et permis d'élargir notre action partenariale, en particulier à l'égard du Département de la Dordogne.

Le syndicat mixte est également engagé pour affirmer son rôle en faveur de la réhabilitation des logements privés ; je me réjouis ainsi d'une OPAH-RR Isle Renov' à nouveau marquée par de fortes sollicitations ainsi que de l'obtention de l'agrément " Mon Accompagnateur Renov ", qui nous permettra d'élargir notre action auprès des habitants et des artisans du territoire.

Enfin, le Projet Alimentaire est un des piliers de l'action conduite par le Pays ; vous le savez, j'y suis profondément attaché. Notre action pour favoriser le développement d'une agriculture et d'une alimentation saine, locale, de qualité et accessible à tous est particulièrement dynamique. Le syndicat mixte a ainsi été lauréat en cours d'année du programme national " Mieux Manger pour Tous " ; les programmes " Ceux qui nous régalent ", ou encore le Défi Foyers à Alimentation Positive que nous avons initié en fin d'année, ont parfaitement trouvé leur public. Ce ne sont que des illustrations de notre action et la lecture du présent rapport d'activité vous en apprendra certainement beaucoup plus.

D'une façon générale, l'action menée par le " Pays " n'est rien sans une implication précieuse de nos partenaires, dont vous faites très certainement partie. Je vous remercie donc de votre engagement au service du développement du Pays de l'Isle en Périgord et vous donne rendez-vous en 2024 pour de nouvelles réalisations.

Bien à vous !



Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025

Le 23 juin 2023, le contrat régional de Développement et de Transitions était officiellement signé par Alain Rousset, Président de Région, Delphine Labails, Conseillère régionale référente du territoire, les Présidents du Pays et de ses quatre intercommunalités membres.

Cet événement a été l'occasion d'une visite du nouveau siège du syndicat mixte, à présent au cœur de l'espace Aliénor, par les élus régionaux ; et ainsi de riches échanges à propos de la stratégie locale partagée ou encore du sens donné au soutien à l'ingénierie soutenue par la Région.



Les bases du Contrat 2023-2025 : une stratégie locale partagée

La Région et le Pays de l'Isle en Périgord partagent l'objectif commun de mener à terme **46 projets**, en parfaite cohérence avec les orientations stratégiques contractualisées :

- 1 Rendre le cadre de vie toujours plus attractif et solidaire (Conforter l'économie résidentielle ; Préserver et optimiser la production et la consommation locale).
- 2 Développer l'économie du Pays de façon innovante et solidaire (Restaurer et développer une économie exportatrice, au-delà du territoire Isle en Périgord ; placer l'innovation au service de la transition écologique du territoire).



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

2023 a ainsi permis d'engager et soutenir 12 premiers projets

- Aménagement global de la base de loisirs de Neufont (St Amand de Vergt)
- Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire (Sanilhac)
- Parc de sports et des loisirs (Périgueux)
- Restructuration de la salle de musiques actuelle "Le Sans Réserve" (Périgueux)
- Création d'une halle paysanne (St Michel de Villadeix)
- Création d'un magasin de producteurs locaux (Savignac les Eglises)
- Mise en place d'une action collective de proximité (ACP) : phase diagnostic (Pays de l'Isle)
- Aides aux commerces du centre-ville (Périgueux)
- SÎLOT, pôle de l'ESS et des cultures urbaines : Parc des Transitions (CA Le Grand Périgueux)
- Expérimentation du dispositif "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée" (Coulounieix-Chamiers)
- Développement du tiers-lieu "La Buissonnière" (Sorges et Ligeux en Périgord)
- Programme hydromorphologique du Manoire (Syndicat mixte du Bassin de l'Isle)

Parce que le contrat est également un acte dynamique et agile, **6 projets** qui n'étaient pas identifiés au contrat initial, particulièrement utiles au développement du territoire, ont été soutenus au cours de l'année :

- Réhabilitation énergétique d'1 logement (Eygurande et Gardedeuil)
- Réhabilitation énergétique de 18 logements (St Léon sur l'Isle)
- Plateforme de mobilité MUST AFAC 24 (Coulounieix-Chamiers)
- Développement de la mobilité au service des habitants des quartiers prioritaires de Périgueux (Association Des Jantes et des Gens)
- Construction et aménagement d'un chapiteau école de cirque (Boulazac Isle Manoire)
- Retournement des entreprises et des territoires-soutien aux investissements FEDD (CA Le Grand Périgueux)

18 projets ont fait l'objet d'un soutien de la part de la Région, pour un montant de **7 361 509 €** en 2023.

Une ingénierie partagée à l'échelle du Pays, soutenue par la Région

- Redynamiser les commerces de proximité
- Promouvoir une alimentation saine et locale, identitaire du Pays de l'Isle en Périgord
- Favoriser la transition écologique

Cette intervention prend la forme d'un soutien financier apporté à 4 postes, pour un montant de 72 500 euros en 2023



Présentation du territoire, portrait

LE "PAYS", QU'EST-CE ?

Impulser le développement du territoire, la dynamisation des activités qui y sont exercées, est une compétence clé des acteurs institutionnels ; et notamment des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Cette préoccupation trouve toutefois un prolongement tout à fait pertinent à une échelle territoriale plus vaste, celle d'un bassin de vie ; donc celle du "Pays de l'Isle en Périgord". Elle permet alors de mettre en perspective les problématiques de l'habitat, de la mobilité, de l'économie, ou encore de l'aménagement de l'espace de façon cohérente et performante.

Elle fournit également une politique publique efficiente, portée :

- . par la mutualisation de moyens, humains et financiers,
- . par la mise en commun d'un haut niveau de compétences sur certains sujets.

Le Comité Syndical est composé de 51 membres
représentant ses 4 EPCI membres

- 7 désignés par la Communauté de communes Isle Double Landais
- 8 désignés par la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord
- 11 désignés par la Communauté de communes Isle Vern Salembre
- 25 désignés par la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

le Comité syndical se réunit au minimum une fois par trimestre.



Principale instance de gouvernance du syndicat mixte, chacune de ses réunions est en premier lieu le temps du débat, puis de la décision.

Un Bureau, composé de 19 délégués, prépare les travaux du Comité syndical et est délégataire de l'instruction des avis d'urbanisme dans le cadre du SCoT.

Quatre Vice-présidents, attributaires d'une délégation de pouvoir, impulsent la politique menée autour de chacun de ses grands champs d'intervention.



Jean-Paul LOTTERIE
1^{er} Vice-Président en charge de l'urbanisme



Jacques RANOUX
Vice-Président en charge de l'économie



Marie-Rose VEYSSIERE
Vice-Présidente en charge de l'habitat



Nils FOUCHIER
Vice-Président en charge des politiques contractuelles

LE PAYS EST MEMBRE DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS



1^{er}
BASSIN D'EMPLOI
DE LA DORDOGNE

58 628
EMPLOIS

40%
DES EMPLOIS DU
DÉPARTEMENT

10 538
ENTREPRISES



82 351
LOGEMENTS



149 769

HABITANTS
(recensement population
INSEE 2024)

38% DE 30-60 ANS

0,7%
TAUX DE
CROISSANCE
ANNUELLE
ENTRE 1999-2004



39 000

EMPLOIS GÈNÈRENT
UNE MOBILITÉ
QUOTIDIENNE
(déplacements hors
commune de résidence)



Conférence des Maires 2023

" Le Pays, acteur des transitions "

Le 9 janvier 2024, Emmanuel Legay Président du Pays, accueillait les Présidents des intercommunalités, les Maires du territoire ainsi que l'ensemble des représentants de ses structures partenaires, à l'occasion de la Conférence territoriale 2023 ; édition placée sous l'ambition de " Partager nos connaissances et nos points de vue pour comprendre, mieux appréhender le changement climatique et agir de façon appropriée " .

L'occasion de conférer à nos actions communes une forte opérationnalité : une table ronde a permis de riches échanges avec les acteurs du développement, en situation de mobiliser de nouveaux outils. La participation de Cédric Sous, Animateur de secteur Territoires Durables de l'ADEME ; de Zili Fu, Directeur territorial de la Banque des Territoires ou encore de Valérie Dupis, Directrice du CAUE Dordogne, a permis de partager des clés pour faciliter le passage à l'action et engager de nouveaux projets, tant en termes d'ingénierie technique que financière.

Egalement l'occasion de souligner que toute initiative ou réussite mérite d'être partagée : nous avons ainsi accueilli Héléne Bancelin, référente territoriale de l'ANPP et Directrice du Pays Cœur Entre deux Mers, territoire " presque " voisin.



150 élus, agents, étudiants ont pris part à la conférence, marquée par la présence de François Gemenne, auteur principal pour le GIEC et enseignant-chercheur auprès de Sciences Po Paris, La Sorbonne



François Gemenne a ainsi, par son expertise, éclairé d'une manière lucide et originale le changement climatique, et illustré sa dimension systémique, qui à la fois nous dépasse, mais également, nous concerne tous, à l'échelle de notre propre cadre de vie.

Le rôle de l'élu local a ainsi été souligné de façon optimiste et positive, quant à sa capacité à être acteur des démarches de transition.

Enfin, les débats que François Gemenne a animés avec la salle ont permis d'inscrire cette approche globale à l'échelle singulière de notre territoire, en soulignant qu'il offre un cadre de vie de qualité, porté par un équilibre entre ruralité et pôles urbains, entre dynamique de développement et qualité de ses paysages et de ses espaces naturels.

François Gemenne est un chercheur belge en géopolitique de l'environnement, spécialisé dans les migrations liées au climat. Né en 1978, il enseigne à l'Université de Liège et à Sciences Po Paris, tout en étant chercheur associé au FNRS et à la Chaire Lindahl de l'Université de Neuchâtel. Auteur de plusieurs ouvrages et articles renommés, François Gemenne est reconnu pour son expertise sur les questions cruciales des migrations climatiques à l'échelle mondiale.

Un temps de pause à la fois utile et agréable placé sous le signe du Projet Alimentaire Territorial, qui témoigne de la variété et de la qualité des produits du territoire





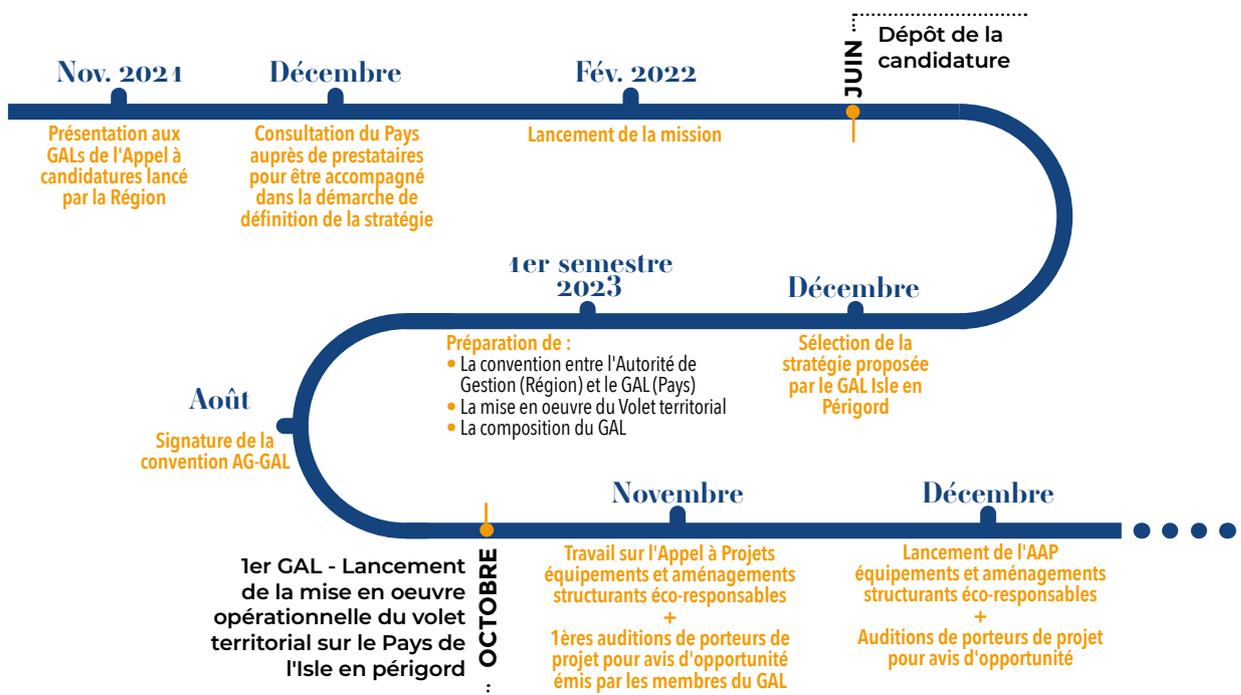
Le volet territorial des Fonds Européens

1 LE PROGRAMME LOCAL DE DÉVELOPPEMENT



Le territoire du Pays de l'Isle en Périgord bénéficie du soutien de l'Union européenne dans sa dynamique de développement au travers du volet territorial des fonds européens LEADER et FEDER OS5, pour la période 2021-2027.

Le programme européen favorise et valorise les plus-values nécessaires sur des actions prioritaires et déterminantes, pour contribuer à faire du Pays, un territoire attractif, innovant et solidaire.



La stratégie

La stratégie, définie avec les acteurs locaux, s'organise autour de 2 axes : le cadre de vie et l'économie.

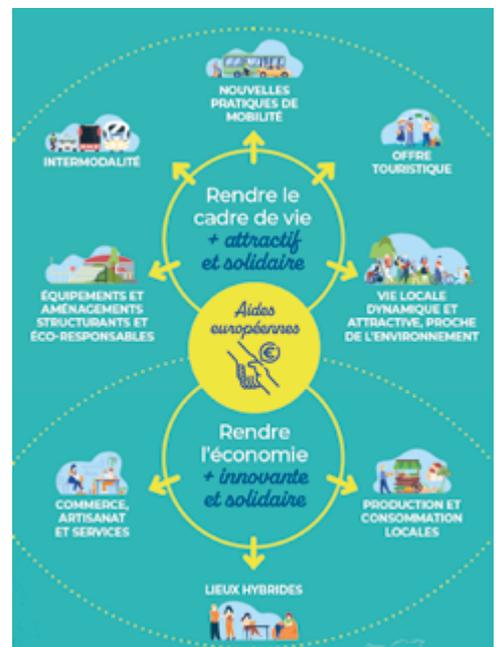
La stratégie repose sur une vision commune, celle d'une indispensable Transition écologique, pour un Pays attractif, innovant et solidaire. Un Pays fier et fort de ses valeurs, de ses identités et de ses complémentarités (ville, campagne).

Chaque thématique d'intervention est précisée à l'aide d'une fiche-action.

Scannez le QR-Code
pour consulter toutes les fiches.



<https://www.pays-isle-perigord.com/fonds-europeens/le-programme-2021-2027/>



QU'EST-CE QUE LE GROUPE D'ACTION LOCALE ?

Sa force

Une identité "hybride" composé de 2 collèges

- 1 collège public : élus
18 membres
- 1 collège privé : représentants d'associations, d'entreprises
28 membres

Son rôle

- Sélectionner de façon transparente les projets, parmi ceux proposés et contribuant de façon cohérente à la stratégie de développement local
- Evaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs d'intervention des fonds européens sur le territoire
- Suivre le plan financier du programme

Le Pays est soutenu par deux partenaires pour mettre en oeuvre le volet territorial des fonds européens :

La Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Dordogne



LE RÔLE DU PAYS



ANIMER LE DISPOSITIF EUROPÉEN LOCAL

Accompagner les porteurs de projet
Guider les porteurs de projet dans leurs démarches à chacune des étapes de la vie d'un dossier



ANIMER LE RÉSEAU DES PARTENAIRES

Etre un relais permanent pour l'autorité de gestion (Région)
Mettre en réseau les partenaires du Pays autour des projets



FAIRE CONNAITRE LES AIDES EUROPÉENNES

Communiquer sur le programme de développement
Véhiculer une vision de l'Europe au service du développement territorial
Valoriser les projets soutenus



GÉRER LE PROGRAMME

Organiser les réunions du GAL
Assurer le suivi financier du programme au regard des objectifs fixés
Evaluer le programme tout au long de sa mise en oeuvre

Quelques chiffres...

3 réunions du GAL organisées

+ 30 PRÉ-DEMANDES DÉPOSÉES

Enveloppe LEADER :

1 872 107 €

Enveloppe FEDER :

2 739 759 €

> Enveloppe totale : 4 611 866 €

Le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique

1 LES NOUVEAUX CONTRATS



Le contrat de relance et de transition écologique de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois a été signé, entre l'État et les collectivités du territoire, en 2021, afin de décliner le Plan de relance à l'échelle locale et de mettre en œuvre le projet de territoire, sous le prisme de la transition écologique.

Les enjeux liés à l'écologie s'accroissent aujourd'hui, nécessitant au CRTE de passer une nouvelle étape. L'État a donc rebaptisé les CRTE, devenant ainsi les **Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique**, en fin 2023 afin de porter de **nouvelles ambitions** pour la mise en œuvre de la planification écologique.

Le CRTE de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois doit être **une fabrique à projets de la transition écologique** des territoires, s'appuyant sur de nouveaux outils et une gouvernance renforcée, afin de répondre aux objectifs de la territorialisation de la planification écologique issus des COP (*Conférence des Parties*).



ZOOM

sur la 1ère édition du Fonds Vert

39 projets subventionnés au titre de la transition écologique pour un montant total de 1 292 110 euros sur l'ensemble du périmètre du CRTE.

2 ILLUSTRATIONS



RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ FAVORISANT LA POLLINISATION ET DÉVELOPPEMENT D'UN AGRO-VERGER ET DE L'ÉCO PÂTURAGE

Inauguré au mois d'octobre dernier, le réservoir de biodiversité sur les coteaux de Ribérac est un projet initié depuis 2019. Porté par la Communauté de communes du Périgord Ribéracois à travers le PCAET, ce dernier s'inscrit dans le cadre de la feuille de route Néo-Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a financé 70% du projet, et dans le cadre de trois appels à projets « Nature et Transitions ». **Ce réservoir naturel réanime une friche délaissée en y développant un agro-verger entretenu en éco-pâturage, dans une ambition écologique et pédagogique.** Ce site est inscrit dans la continuité du jardin des abeilles, le rucher de Ribérac, et accueille de nouvelles ruches et de nouveaux nichoirs proches des plantations d'arbres et d'arbustes. Favorisant la préservation de la biodiversité et la pollinisation, un projet similaire a été inauguré dans le même temps sur la commune de Villeteureix.

CRÉATION DU PARKING POUR LE COMPLEXE SPORTIF DU ROC

Afin d'améliorer l'accessibilité du complexe sportif du Roc, la commune de Saint Astier a aménagé un parking avec **des places de stationnement perméables**. Financé par la DETR (25%) et le Conseil Départemental (25%), le parking permet au public d'accéder plus facilement aux différentes animations sportives de la commune. Une voie piétonne a aussi été aménagée afin de **sécuriser les déplacements piétons**.





Dynamisation de l'économie

10 024 entreprises
de moins de 10 salariés



Services



Commerces



Construction

A l'initiative des territoires de contractualisation régionale, le Pays de l'Isle en Périgord a décidé de mettre en œuvre le dispositif Action Collective de Proximité (ACP). L'objectif premier est le maintien et le développement des activités artisanales et commerciales de proximité. A ce jour, l'ACP du Pays de l'Isle en Périgord permettra de consolider et construire des centralités réinventées et durables autour de 3 axes principaux :

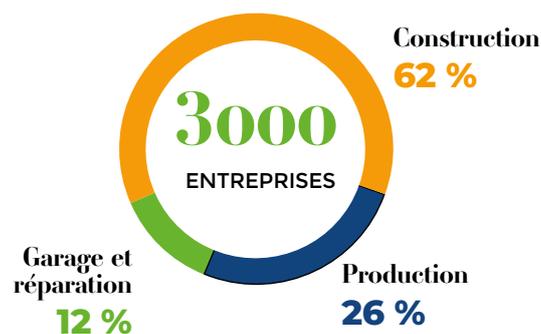
- . Conforter le maillage territorial autour des commerces essentiels à la population,
- . Agir sur la vacance commerciale,
- . Accompagner la transformation numérique des TPE.



1 RÉPARTITION DES TPE DE LA FILIÈRE COMMERCE



2 RÉPARTITION DU TISSU ARTISANAL

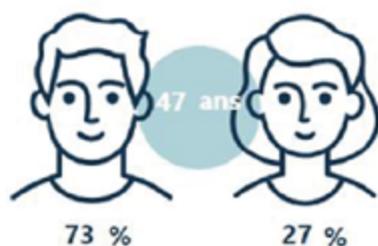


3 LES ENTREPRISES ONT RÉPONDU A L'ENQUÊTE



L'année 2023 a été marquée par la diffusion d'une enquête qualitative auprès des entreprises du territoire. Parmi celles-ci plus de 40% déclarent être en situation fragile et 12% affirment rencontrer des difficultés. Selon la segmentation par secteur d'activité, on constate des difficultés au regard de l'augmentation des **coûts des matières premières** et des **dépenses énergétiques**, d'une **diminution de la clientèle**, des **problèmes de trésorerie** et des **difficultés de recrutement**.

En réponse aux difficultés énoncées, les dirigeants ont des attentes particulières à l'égard des acteurs économiques notamment en **aides à l'investissement** pour un soutien à la transition environnementale et de l'achat de matériels. Les entreprises du commerce alimentaire se montrent assez prudentes pour l'avenir, peu d'entre elles n'ont aucun projet d'investissement au cours des prochaines années.



Une moyenne d'âge des dirigeants qui s'élève à **47 ans**.

27 % des dirigeants sont des femmes
73 % sont des hommes

Sur le territoire la composition des entreprises est marquée par des **sociétés et des micro-entreprises** qui représentent **44 % et 36 %**, tandis que les entreprises individuelles constituent 20 %.

Diagnostic disponible sur le site internet du Pays



La modernisation du parc de logements privés

1 ISLE RÉNOV' - L'OPAH-RR DE LA VALLÉE DE L'ISLE

Le programme Isle rénov permet l'accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie), sur les communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Le Pays amène aux propriétaires des conseils techniques sur la priorisation des travaux, des conseils financiers pour être orienté entre les différents dispositifs d'aide, la réalisation d'un diagnostic à domicile (diagnostic autonomie pour les projets d'adaptation à la perte d'autonomie, audit énergétique pour les dossiers de rénovation énergétique) et un accompagnement administratif pour le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Départemental.

Les travaux subventionnés sont pour 1/3 des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, et pour 2/3 des travaux de rénovation énergétique.



Avant travaux, la moitié des logements faisant l'objet d'une rénovation énergétique étaient considérés comme des passoires thermiques (étiquette énergétique F ou G), après travaux plus aucun logement n'est en passoire thermique, et 75 % des logements sont en étiquette C, B ou A.

Les travaux réalisés feront économiser en moyenne 1 387 € / an aux ménages.

124 entreprises sont intervenues (ou sont programmées) pour la réalisation des travaux financés, pour 236 chantiers. Les entreprises sont très majoritairement locales (82 % sont en Dordogne).

2 ACCOMPAGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour faciliter la trésorerie des propriétaires et le financement du reste à charge, en complément de l'accompagnement au montage du dossier ANAH, le Pays peut solliciter des avances sur les subventions et des prêts sociaux auprès de Procvivis, partenaire dans le cadre de l'opération Isle Renov.

En 2023, 8 dossiers de prêts sociaux ont été montés (65 000 €) et 29 demandes d'avance (138 926 €).

Lorsque les familles sont en situation sociale fragile et sont dans l'incapacité de financer le reste à charge pour la réalisation de travaux indispensables, le Pays peut solliciter un complément de subvention auprès de la Fondation Abbé Pierre. 2 dossiers ont été déposés en 2023 (36 656 €).



Avec le soutien financier :



L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

537 CONTACTS PROPRIÉTAIRES

108 RENDEZ-VOUS EN PERMANENCES DÉLOCALISÉES

190 VISITES DIAGNOSTICS À DOMICILE

119 DOSSIERS AGRÉÉS

115 PROJETS DE TRAVAUX ACHÉVÉS

2,9 M€ DE TRAVAUX

1,2 M€ DE SUBVENTION

291 TONNES D'ÉQUIVALENT CO2 ÉVITÉS/AN

ENQUÊTE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES ACCOMPAGNÉS

Une enquête de satisfaction a été conduite au printemps 2023 auprès des propriétaires ayant achevés leurs travaux en 2022 : premier contact, visite diagnostic, montage du dossier, paiement final, avis sur les travaux réalisés.

Ils en ressort que l'accompagnement du Pays est jugé favorablement par les propriétaires, le taux de satisfaction allant de 88 à 98 % selon les étapes.

97 % des propriétaires sont satisfaits du résultat après travaux, 45 % n'auraient pas fait de travaux sans les aides, et 52 % auraient fait moins de travaux.

AGRÉMENT MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV

L'année 2023 a préparé des modifications importantes des dispositifs d'aide de l'ANAH en 2024, avec le conditionnement des aides à l'accompagnement par une structure agréée "Mon accompagnateur rénov".

Après une candidature au printemps 2023, le Pays de l'Isle en Périgord a été officiellement agréé "Mon Accompagnateur Rénov" en août, parmi les premiers agréments délivrés en Région Nouvelle Aquitaine.

Cet agrément permet de poursuivre l'accompagnement des propriétaires ayant des ressources modestes dans le cadre de l'opération Isle rénov, et d'étendre l'accompagnement aux propriétaires ayant des ressources plus élevées.



Agrément officiel délivré par l'Etat
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le SCoT

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme porteur d'une vision stratégique en matière d'aménagement du territoire. Il est destiné à mettre en cohérence les politiques sectorielles notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

L'élaboration du SCoT s'est poursuivie sur l'année 2023 sur la base du projet arrêté par le Comité Syndical le 12 décembre 2022 ; le document a été définitivement approuvé le **27 novembre 2023**, conférant ainsi un caractère exécutoire à ce document de planification au cours du premier trimestre de l'année 2024. Le SCoT a une valeur juridique importante et s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, PLUi) et aux documents en tenant lieu, aux cartes communes, aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), à certaines opérations foncières ou d'aménagement, autorisations d'exploitation commerciale... qui doivent être compatibles avec ses orientations et prescriptions.

Le SCoT fixe les principes et les objectifs d'un aménagement du territoire empreint d'une moindre consommation foncière, des dispositions pour préserver les qualités des paysages et, sur la base d'une trame verte et bleue, protéger ses éco-systèmes.

EN 2023 :

- . La participation active à la Conférence régionale des SCoT de Nouvelle Aquitaine
- . Le suivi des instances de travail dans le cadre de la révision du SRADDET prévue à l'automne 2024
- . L'instruction des avis portant sur des modifications simplifiées de PLU/PLUi (6), l'implantation de parcs photovoltaïques au sol (3) et diverses autres demandes (4) sur le territoire

Temps forts 2023

La consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) entre janvier et avril a fait l'objet de 4 avis défavorables et 47 avis favorables

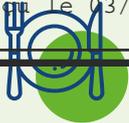
Une réunion publique le 4 mai

L'enquête publique du 1er juin au 5 juillet marquée par 17 permanences tenues dans 7 communes

Le 12 juillet, la Commission d'Enquête exprimait un avis favorable à propos du document, assorti de 3 réserves

Le projet approuvé le 27 novembre

Le SCoT est publié sur le site internet du Pays et le géoportail de l'urbanisme



Le Projet Alimentaire



Le Projet Alimentaire Isle en Périgord concourt depuis 2021 à redonner toute leur place à une agriculture et une alimentation de proximité, accessibles partout et par tous.

Le Projet Alimentaire permet d'aborder l'alimentation de manière globale depuis le volet foncier jusqu'à la consommation, il permet de fédérer l'ensemble des acteurs concernés et favoriser une dynamique opérationnelle de projets. La sensibilisation vers une alimentation locale de qualité des différents publics est un enjeu fort du PAT.

Le Pays de l'Isle en Périgord a souhaité se saisir de l'enjeu du gaspillage alimentaire dans les écoles, avec l'appui de jeunes volontaires en service civique. Sur l'année 2023, le Pays a mobilisé 4 volontaires sur 4 cantines. Un jour par semaine, les jeunes ont mis en place des animations de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire.



LE PAT PAYS DE L'ISLE
EN PÉRIGORD

Labellisé depuis 2021 par le
Ministère de l'Agriculture

L'objectif pour 2024 est la
labellisation de Niveau 2 qui
reconnaîtra la maturité et
l'opérationnalité du PAT

1 LA FORMATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

BILAN DES FORMATIONS 2020-2023

8 formations
CUISINE BIO
LOCALE

2 formations
DIÉTÉTIQUE

2 formations
GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

1 formation
APPROVISIONNEMENT

149 PERSONNES FORMÉES PROVENANT DE 53 COMMUNES

sur le territoire du Pays de l'Isle en Périgord



NOS PARTENAIRES FORMATEURS

AgroBio Périgord

Le collectif les
Pieds dans le Plat

CREPAQ



En 2024, les formations concernent des visites de fermes (Céréales/oléagineux - Productions et transformation, Maraichage, Lait vache/brebis - Production et transformation).

Une journée de découverte d'une ferme élevage de poisson local qui peut approvisionner la restauration collective sera proposée aux cuisiniers.

Une formation cuisine avec un focus sur la pâtisserie, qui reste souvent le dernier élément à travailler pour que tout le repas soit "fait maison".

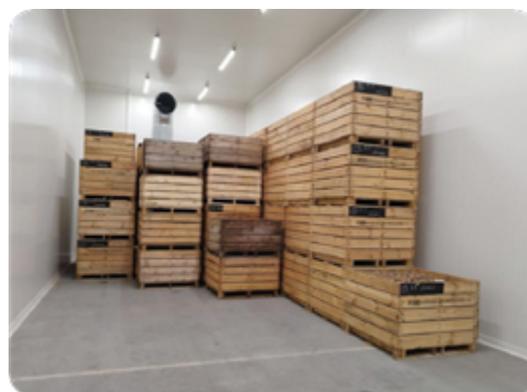
Un moment de travail sur l'utilisation de l'outil Ma Cantine sera fait. Pour mémoire, chaque année, une campagne obligatoire nationale de remontée de données (*répartition des achats de denrées de la restauration collective, en fonction de leur qualité et catégories produits*) est organisée. La plateforme "ma cantine" est l'outil où chaque responsable légal de restauration, réalisera sa déclaration en ligne.

LA CONVENTION FRANCE RELANCE - PAYS DE L'ISLE**EN SOUTIEN AVEC LA PLATEFORME MANGER BIO PÉRIGORD**

Faciliter un approvisionnement en produits locaux de qualité est un objectif majeur du PAT ; pour cela le Pays de l'Isle accompagne la plateforme Manger Bio Périgord.

Manger Bio Périgord est une association de producteurs qui proposent une solution logistique et administrative entre les producteurs bio et la restauration collective.

Ce partenariat a permis à Manger Bio Périgord de développer la plateforme et d'aller plus loin dans la construction d'une filière départementale "pomme de terre" et "oignon bio". Grâce au plan de relance, mobilisé par le Pays de l'Isle, les producteurs de l'association Manger Bio Périgord, ont acquis une ligne de tri, des outils de stockage et de manutention.



141 590 euros
de subventions versées
422 767 euros d'investissement
par Manger bio Périgord

3

LE PROJET ÉDUCATIF "CEUX QUI NOUS RÉGALENT"

La qualité des actions du PAT reconnue :
"Ceux qui nous régalent"

Projet Lauréat des Trophées de
l'innovation territoriale 2024 de
l'Association Nationale Pays et PETR



Un projet pour faire découvrir aux enfants les produits locaux, les producteurs, les cuisiniers, leurs métiers et le territoire.

Fédérer cuisiniers, enseignants et producteurs le temps d'un projet scolaire afin que chacun soit sensibilisé à l'agriculture et à l'alimentation locale.

L'objectif est de rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et en stimulant leur esprit critique, les amener à réfléchir à leurs comportements alimentaires et au contenu de leur assiette.



Avec le soutien financier :



En 2023, 4 classes ont participé : 2 classes de l'école André Malraux de Périgueux, 1 classe de l'école de Saint Médard de Mussidan et 1 classe de l'école de Saint Front de Pradoux.

Les classes sélectionnées ont pris part à :

- 2 demi-journées d'intervention d'un éducateur à l'environnement de l'association Pour les enfants du Pays de Beleyme autour des notions de " territoire et circuit de vente " et autour de " l'agriculture et l'alimentation "
- 1 visite chez un producteur
- 1 journée de mutualisation, avec concours culinaire, ateliers découvertes, remise de prix et spectacle



Ceux qui nous régalest est déjà reconduit pour 3 nouvelles années jusqu'en 2026.



LE DÉFI FOYERS À ALIMENTATION POSITIVE

Lancé à l'automne 2023 ce défi va démontrer durant 8 mois à 32 foyers que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire.

Ce défi est un jeu convivial, accessible à tous, qui vise à accompagner le grand public vers un changement des habitudes alimentaires et d'achat.

Ce défi se veut amener les participants à :

- initier une réflexion sur leurs habitudes alimentaires : type d'aliments, lieux d'achat, coût
- s'interroger sur l'origine des aliments et les techniques de production à leur impact sur l'environnement
- s'interroger sur l'influence des habitudes alimentaires sur le bien-être et la santé

Outre faire évoluer les habitudes alimentaires dans la durée, ce défi est également l'occasion de créer du lien entre habitants d'un même territoire.

32 foyers regroupés dans 3 équipes relèvent le défi !

Rendez-vous en juin 2024 pour la clôture de l'événement.

Chaque équipe est accompagnée par une structure partenaire :

Le Centre Intercommunautaire d'Action Sociale d'Isle Vern Salembre, l'association IsleCo de Douzillac, l'espace de la vie sociale La Clé de Vergt





LES TEMPS FORTS

- Relevé des achats
- Clôture - 15 juin 2024
 - Ateliers à définir par équipe - Avril
 - Visites de fermes bio - Mars
 - Visites d'un lieu de vente local - Février
 - Ateliers - Mon assiette et Moi - Janvier
 - Ateliers cuisine avec un chef cuisinier - Décembre
- Relevé des achats
- Soirée de lancement - 14 octobre 2023 Manzac sur Vern



Le défi dure 8 mois, c'est un accompagnement gratuit pour les participants avec au programme plusieurs temps forts et une mise à disposition d'outils pratiques pour faciliter ses achats.

Chaque foyer effectue un relevé de ses achats pendant une période de 14 jours, et cela 2 fois durant le défi (une fois avant le premier atelier et une fois après le dernier). Les familles suivent ainsi en temps réel, l'évolution de leur consommation de produits bio locaux.

Les comptes sont réalisés par équipe et non par famille, favorisant ainsi l'esprit de groupe.

PERSPECTIVES POUR 2024

MIEUX MANGER POUR TOUS



L'accès à tous à une alimentation de qualité est un des axes majeurs du PAT du Pays de l'Isle.

Un partenariat avec AgroBio Périgord et la Maison 24 va permettre de développer des actions en faveur des acteurs de l'aide alimentaire du territoire ouvrant ainsi le volet social du projet alimentaire.

LANCEMENT DU SITE INTERNET DES INITIATIVES ET ACTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DU PAYS DE L'ISLE



www.isle-mange-local.com



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL EN VIDÉO

En savoir plus sur le plan d'actions





-  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS
-  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD
-  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE VERN SALEMBRE
-  COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE GRAND PÉRIGUEUX



ABONNEZ-VOUS !



<https://www.facebook.com/paysdelisle>



<https://www.linkedin.com/paysisle>



www.pays-isle-perigord.com

CONTACT

Syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord
Espace Aliénor
255 rue Martha Desrumaux • 24000 Périgueux

05 53 35 13 53
contact@pays-isle-perigord.com